



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

COVID 19

Protocole de match – 1 octobre 2020

A destination des clubs et de leurs membres

ATTENTION ! – Ce protocole est d'application dès ce jeudi 1^{er} octobre 2020. Pour tous les cas datés avant le 1/10, le protocole précédent est d'application.

Dans le contexte de la situation sanitaire actuelle, un document, mis à jour régulièrement, reprenant les modalités d'entraînement et les mesures au sein des clubs, vous a été envoyé depuis le déconfinement et lors de chaque adaptation.

Désormais, nous espérons tous que les différents **championnats** de hockey **puissent continuer à être organisés** de manière sûre.

Grâce à l'appui d'experts médicaux, nous veillons à ce que ce protocole corresponde au mieux à la situation sanitaire actuelle, **aux mesures les plus récentes imposées par le CNS et à la réalité du terrain.**

Nous sommes conscients que certains points sont contraignants, mais c'est le prix à payer pour pouvoir continuer la pratique du hockey en compétition.

Nous attirons aussi votre attention sur la vie au sein de vos **clubhouses**. Ceux-ci sont soumis aux règles de **l'Horeca**. Merci d'en **[prendre connaissance ici](#)**.

N'oubliez pas également que **tout joueur ou visiteur du club doit être enregistré** durant 14 jours afin d'effectuer le traçage dans la lutte contre le Covid-19 (coordonnées d'une personne par famille suffit). A cet effet, un système avec un QR code, à scanner avec son GSM, peut être mis en place facilement. Celui-ci renvoie alors l'utilisateur vers un formulaire digital.

Vos infrastructures peuvent aussi être soumises aux **mesures communales**, pensez bien à regarder les mesures en vigueur au niveau local (ou à prendre contact avec les autorités communales en cas de doute).

Nous vous demandons de respecter ce protocole le mieux possible et de l'adapter si nécessaire en fonction de votre capacité d'accueil. **Il en va de votre responsabilité en tant que gestionnaire de club. Faites preuve de bon sens et surtout prenez soin de vos membres !**



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

Objectif et contexte :

- Ce protocole a pour **but premier d'éviter la propagation du virus** lors des matchs, entraînements, ... de hockey et ainsi de permettre le bon déroulement de nos championnats. Il est important que chacun joue le jeu, au risque, une fois de plus, de devoir arrêter les différentes compétitions ;
- Les situations problématiques se posent lors d'une **contamination avérée** (= test positif), lors de la **constatation de symptômes** ou lors de **contacts à haut risque** avec une personne contaminée.
- Les mesures décrites ci-dessous sont **valables pour toutes les équipes de toutes les catégories jeunes et adultes**.

Définitions :

- **Contact à haut risque (CHR)** = un contact regroupant les deux critères suivants : d'une durée de min. 15 minutes, à une distance inférieure à 1m50 (d'autant plus dans un espace confiné) **et sans port de masque**.
 - D'un point de vue médical, **les situations de jeu ne constituent pas des situations de contacts à haut risque** ;
 - Les contacts à haut risque sont principalement observés lors des briefings et débriefings (avant, mi-temps et après le match), lors de contacts rapprochés dans le dugout, lors d'utilisation de matériel tels que les masques de PC ou encore lors de contacts sociaux comme pendant la 3^e mi-temps ;
- **Symptômes de Covid-19** = maladie modérée à sévère des voies respiratoires, s'accompagnant de fièvre, de toux et/ou de difficultés respiratoires – fatigue intense et brutale – perte de goût et/ou de l'odorat – diarrhée – éruptions cutanées.

Pour ce protocole, nous partons du principe que **chaque équipe constitue une bulle**, en ce compris le staff (T1, T2, manager, coaches, kiné et analyste vidéo). La bulle est donc constituée de personnes avec qui des contacts à haut risque sont possibles (ici dans le cadre de la pratique du hockey).



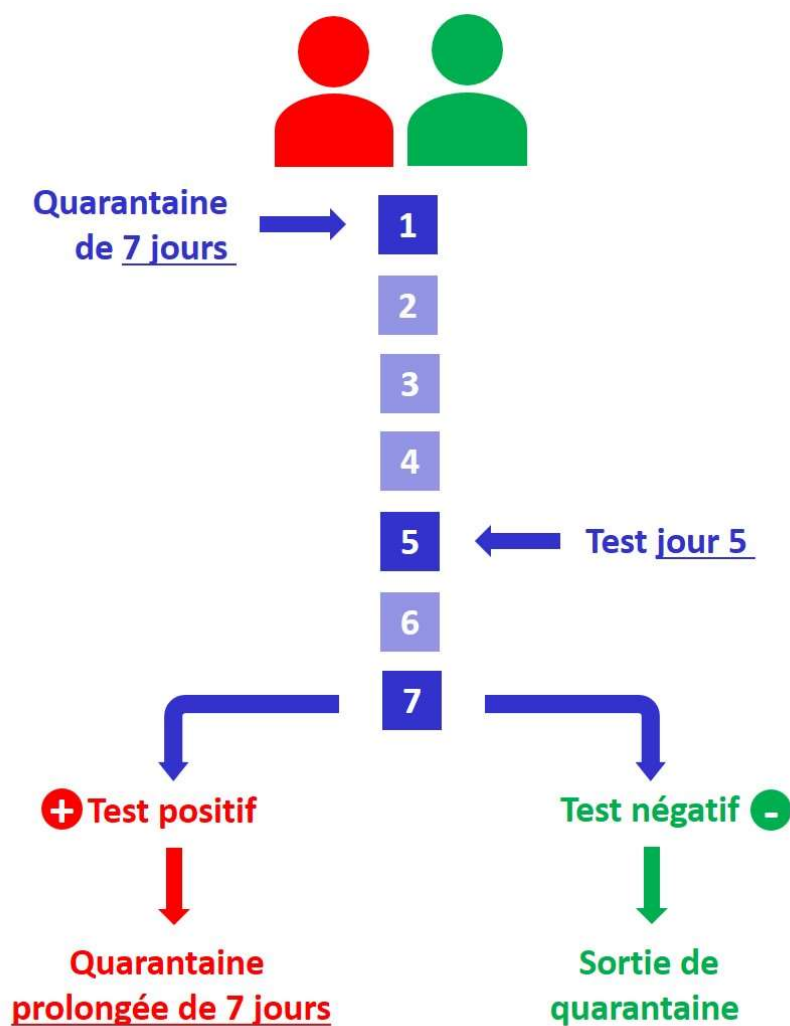
ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

Procédures sanitaires officielles :

- Seuls le corps médical ou les équipes de tracing mises en place par les autorités gouvernementales sont habilités à décider de la nécessité de tester ou de mettre en quarantaine un joueur/membre du staff.
- La quarantaine est **réduite à 7 jours**, au lieu de 14 jours précédemment.

Personne ne présentant **PAS DE SYMPTÔMES**,
mais ayant eu un/des **CONTACTS À HAUT RISQUE**
avec une personne positive
OU personne revenant d'une **ZONE ROUGE** :

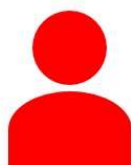




ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

Personne présentant des **SYMPTÔMES** :



Quarantaine et test le
plus rapidement possible

+ Test positif



Quarantaine
de min. 7 jours

Test négatif **-**



Sortie de
quarantaine quand
plus de symptômes



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

AVANT LE MATCH

Remise possible des matchs

- Le club est obligé de communiquer à la Fédération ses cas positifs de Covid-19 ;
- Si un joueur est symptomatique (= présente des symptômes) du Covid-19, **il doit se mettre en quarantaine et prendre contact avec son médecin pour se faire tester au plus vite ;**
- Un joueur **ne peut pas pratiquer le hockey** (match et entraînement) lorsqu'il s'est fait tester et qu'il est en attente des résultats du test ;
- Lors d'un cas positif avéré dans une équipe, le **reste de l'équipe** doit se soumettre aux mesures que le tracing leur édictera. En effet, le tracing analysera si des contacts à haut risque ont été établis avec les personnes contaminées et prendra des mesures adéquates. En fonction de ces mesures, le reste de l'équipe peut continuer à jouer (matchs et entraînements) ou devra se mettre en quarantaine. **En cas de doute, il est recommandé au membre de demander l'avis de son médecin traitant ;**
- Un match **peut être remis dès que trois cas positifs et/ou de mise en quarantaine obligatoire et/ou en attente des résultats d'un test Covid sont officiellement confirmés** au sein d'une équipe (joueur ou membre du staff) ;
- **REMISE COVID :** Pour obtenir la remise de la rencontre, **il faut envoyer les trois attestations médicales à info@hockey.be endéans les cinq jours** suivants la date de la rencontre, qui doivent mentionner :
 - Le nom du joueur
 - La preuve d'un test Covid positif pour la personne en question
 - La date à laquelle a été effectué le test
 - Ou « un certificat de mise en quarantaine » suite à un contact à haut risque. **Attention**, une quarantaine pour retour d'une zone rouge ne pourra pas permettre une remise de match pour cas de Covid-19.

Tout autre cas ne correspondant pas aux situations explicitées dans ce protocole, pourra être examiné par la commission médicale de la Fédération, moyennant la mise à disposition de la Fédération des documents justificatifs adéquats ;

- ~~Un joueur individuel pourrait accélérer sa quarantaine dans le cas où il effectue deux tests. Les deux tests doivent bien évidemment avoir des résultats négatifs et s'effectuer à 5 jours d'intervalles. De plus, le deuxième test doit être effectué minimum 9 jours après le dernier contact à haut risque. Dans ce cas de figure, une autorisation médicale attestant que le joueur n'est plus en quarantaine et qu'il peut pratiquer à nouveau le hockey sera à envoyer à info@hockey.be ;~~
- Les matchs remis devront être rejoués le plus tôt possible et au plus tard avant la dernière journée du tour en question. Nous vous encourageons à rejouer



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

rapidement vos matchs. Pour des raisons exceptionnelles (à l'appréciation du CEO de l'ARBH ou des directeurs des Liges), ils pourront être rejoués après la fin du tour concerné. Par raisons exceptionnelles, on entend, par exemple, un grand nombre de rencontres à postposer ou une quarantaine à effectuer lors des dernières journées de championnat;

- En cas de remise-COVID, la procédure est identique à celle appliquée lors d'une remise ou d'un forfait. Il faut donc prévenir la Fédération, l'adversaire et les arbitres, sans oublier de valider la feuille de match. Merci de respecter scrupuleusement cette procédure, d'autant plus le vendredi après 15h.

Au sein des clubs:

- **Port du masque :**
 - **obligatoire à tous moments à l'intérieur**, sauf assis à table dans le respect des règles de l'Horeca ;
 - **obligatoire à tous moments et partout à l'extérieur.**
 - Vu la situation sanitaire très précaire dans notre pays et vu la grande difficulté d'assurer partout et à tous moments la distanciation d'1m50 dans nos clubs, nous préférons maintenir une obligation totale du port du masque dans les clubs.
- Obligation de désigner un **"COVID-manager"** par terrain qui gère les flux et les distanciations ;
- Organiser un **flux d'entrée et de sortie différent** par terrain et dans les endroits exigus au sein des infrastructures ;
- Obligation de garder les **vestiaires fermés**. Utiliser les vestiaires reviendrait à provoquer des contacts à haut risque (contacts rapprochés pendant plus de 15 min dans un endroit confiné) et ce pour toutes les équipes !
Il est recommandé d'organiser les briefings à l'extérieur ;
- Respecter la **distanciation dans la zone neutre et dans les dugouts**: si nécessaire, placer des chaises à 1m50 de distance les unes des autres. La zone de dugout peut donc être agrandie au-delà des marquages au sol existants ;
- Les **matchs de jeunes (de U7 à U12) peuvent se jouer sur un même terrain**, à partir du moment où chaque bulle reste dans son espace imparti et ne se mélange pas aux autres. Les espaces doivent donc être bien délimités. **Seul le coach et l'arbitre peuvent accompagner ces équipes sur le terrain**. Les parents-managers et délégués au terrain devront donc se placer avec les spectateurs autour du terrain. Exception pour le manager qui désinfecterait les masques de PC (voir plus loin) ;
- **400 spectateurs** (avec masques et distanciation sociale) maximum sont autorisés au sein d'un seul club et ce, en fonction de la surface disponible.



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

Divers

- Le **carpooling est encouragé pour les enfants de moins de 12 ans**. Il doit s'effectuer avec le moins d'adultes possible. Celui-ci devra porter le masque dans le véhicule. Cette mesure permet aussi de limiter le nombre d'adultes autour des terrains le samedi.
Pour les personnes **de plus de 12 ans, le carpooling est fortement déconseillé** pour cause de contacts à haut risque probables ;
- Les **masques de PC doivent être numérotés et désinfectés** (voir plus loin). **En DH Belgian League, les masques doivent être individuels ;**
- Les clubhouses sont soumis aux **règles de l'Horeca** (tracing avec prise des coordonnées, **consommation assise, tables de max. 10 personnes, port du masque en cas de déplacement**, port du masque pour le personnel etc). Retrouvez les différentes **mesures pour l'Horeca [ici](#)**.
 - **Nous demandons aux clubs de bien se coordonner à ce sujet avec les gérants du clubhouse/bar/restaurant.**

PENDANT LE MATCH

- Suppression du line-up ;
- Eviter les contacts à moins d'1m50 en dehors des phases de jeu et lors des temps morts ;
- Le toss s'effectue avec les deux arbitres et les deux capitaines espacés d'1m50 ;
- Les **ball-kids sont de nouveau obligatoire en Division Honneur et en Division 1 Belgian League**
 - **port du masque obligatoire** (donc aussi sur le terrain) ;
 - **désinfection des mains obligatoire** à l'entrée et la sortie du terrain ;
- Comme lors des entraînements, **aucun prêt de matériel** ne sera toléré. Chaque joueur joue avec son propre équipement. Aucun échange de gourdes n'est possible ;
- Les **masques de PC doivent être numérotés et désinfectés** à chaque changement d'utilisateur. Par dérogation à la règle habituelle des 40 secondes, les joueurs auront 1 minute pour procéder à la désinfection et se préparer au tir de PC (le temps ne sera pas arrêté). Si l'une des équipes n'est pas prête à l'issue du temps imparti, le joueur responsable de ce retard se verra attribuer une carte verte et ne pourra pas participer à la phase de PC. L'équipe qui défend ne pourra pas remplacer ce joueur.



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

Un manager peut aider à la désinfection et, dès lors, se placer au coin de corner ;

En DH Belgian League, les masques doivent être individuels (les équipes conservent dès lors 40 secondes pour se préparer, pas de changement) ;

- Respecter la distance pendant la mi-temps. Il est recommandé d'effectuer le briefing sur sa moitié de terrain. **Eviter le goal ou le dugout** qui force au rapprochement ;
- **Eviter les contacts à moins d'1m50 avec le corps arbitral ;**
- Garder la distance d'1m50 pour célébrer les goals.

APRES LE MATCH

- Supprimer le serrage de mains avec l'adversaire. Un « check » avec le stick fera l'affaire ;
- **Obligation de porter le masque dès que l'on sort du terrain ;**
- Respect des **règles de l'Horeca** au sein du clubhouse (tracing avec prise des coordonnées, **consommation assise, tables de max. 10 personnes, port du masque en cas de déplacement**, port du masque pour le personnel etc).;
- Nous recommandons de ne pas prolonger sa présence au club après le match.

Nous ne pourrons continuer à jouer des matches que si tous les clubs et tous les joueurs respectent les règles et les accords. Nous sommes tous responsables de la santé de chacun et comptons plus que jamais sur l'engagement de tous !

PLAY IT SAFE!

